RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 29/04/2025 - 4288 - 2008 B 01055 - 503 797 599 - 2LA

[redacted]

SARL au capital de 15 000 €

1 Rue du Neufeld

67720 WEYERSHEIM

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société SARL 2LA en société par actions simplifiée

KHEOPS CONSEILS SARL
Commissaire aux comptes
8, Rue Livio
67100 STRASBOURG

Strasbourg, le 17 Avril 2025

******

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 12 novembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

– de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

– de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :
Le chiffre d'affaires est en légère hausse. Il est passé de 389 K€ pour l'exercice clos au 30/06/2023 à 393 K€ au 30/06/2024.

Les capitaux propres sont quant à eux en baisse. Ils sont passé de 321K€ au 30/06/2023 à 280K€ au 30/06/2024 pour un capital de 15 000 €.

La trésorerie reste solide à 64 K€ au 30/06/2024 contre 91 K€ au 30/06/2023.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que nous avons sollicité la transmission de pièces justificatives qui n'ont pas pu nous être transmises comme les factures d'immobilisations, les grand-livres ou bien encore le détail du stock.

L'ensemble de ces éléments étant nécessaires à l'exercice de nos diligences,

En conséquence, et faute d'accès aux documents essentiels, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur des actifs et du passif de la société, ni sur la régularité des comptes utilisés pour apprécier la situation financière, condition préalable à notre appréciation sur la transformation envisagée.

En raison de ces limitations, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à [redacted]
Le 17 Avril 2025

[redacted]

KHEOPS CONSEILS SARL
Commissaire aux Comptes
Représenté par David CRON